www.nantes.fr
www.nantesmetropole.fr

Direction Réglementation
et Gestion de l'Espace Public

Envoyé par le service Gestion et Action
Commerciales de l'Espace Public
Tél. 02 40 41 94 32

Nantes, le 24 juin 2026

Objet : Avis de publicité et de mise en concurrence pour l'occupation du domaine public d'emplacements réservés pour l'exercice d'une activité de restauration rapide

Nantes Métropole présente publiquement ce qui suit :

Nantes Métropole met à disposition de janvier à décembre 2026, 20 emplacements situés sur la commune de Nantes :

- La liste des emplacements peuvent être visionnés sur le site https://moncommerce.nantesmetropole.fr/

A - <u>Périodes d'occupation</u> :

-1er janvier au 31 décembre 2026

B - <u>Droits d'occupation</u>

- les droits d'occupation du domaine public s'élèveront sur la base du calcul suivant : superficie utilisée x le nombre de jours présent x le tarif. Toute période commencée est due dans sa totalité,

A titre indicatif la délibération du Conseil Métropolitain des 12 et 13 décembre 2024 a fixé le montant des droits d'occupation du domaine public pour 2025:

- Installation véhicule thermique : 1,53€ le m²/jour
- Installation véhicule non thermique : 1,02€ le m²/jour
- Droits de branchement : 3,37€ forfait/prise/jour

C - <u>Contenu du dossier de candidature à remettre</u>

Les plis transmis devront contenir l'ensemble des documents suivants :

1. la charte qualité datée et signée
2. la fiche de candidature
3. le tableau des souhaits
4. la photocopie de la carte de commerçant ou artisan ambulant en cours de validité
5. un extrait K-bis datant de moins de 3 mois

6. une attestation d'assurance civile professionnelle se rapportant à l'exercice d'activités non sédentaires
7. la carte grise du véhicule
8. quelques photos du véhicule utilisé pour la vente
9. une attestation de formation spécifique en hygiène alimentaire

D – Remise des candidatures

Les candidatures seront remises :

- soit par voie postale à l'adresse suivante :

Madame la Présidente – Nantes Métropole
Service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public
44923 Nantes Cedex 9

– site des e-services

E – Date limite de réception des candidatures

La date limite de réception des candidatures est prévue au plus tard, **le 30 septembre 2025**

Les plis qui parviendront après la date ne seront pas étudiés. Pour les envois postaux, il est précisé que seules la date et l'heure de réception feront foi.

F – Appréciation des candidatures :

Les candidatures seront étudiées par une commission d'attribution composée de :

- l'élu métropolitain délégué à la commande publique durable, alimentation, circuits courts, marchés,
- un représentant de l'UNACOD
- un représentant de l'Union professionnelle des commerçants des marchés de Loire-Atlantique
- un représentant de l'association Boîte à vélo Nantaise
- des représentants de la Direction de la Réglementation et Gestion de l'Espace Public,

- Ce jury validera la conformité des dossiers sur la base des principes et critères présentés ci-dessous. Les dossiers incomplets ou ne satisfaisant pas les conditions d'admissibilité seront rejetés.

G - Critères d'appréciation

Les candidatures seront examinées selon les critères suivants :

- être déclaré comme commerçant non sédentaire
- fabrication maison des plats, respect de la saisonnalité,
- présentation de la carte des produits proposés et leurs tarifs,
- utilisation de circuits courts,
- traçabilité des produits et des fournisseurs (établir la liste des fournisseurs),
- utilisation de contenants, sacs et autres ustensiles biodégradables (zéro plastique à usage unique),
- prévention, tri, valorisation des déchets (huiles usagées, biodéchets entre autres),
- autres mesures en faveur du développement durable,
- propreté et esthétisme du véhicule,

- autonomie en énergie, groupe électrogène insonorisé,
- signature de la charte de qualité,
- utilisation de la monnaie locale « Moneko ».

Contacts :

– Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le 02 40 41 94 32

– Publicité faite sur le site internet Nantes Mon Commerce : https://moncommerce.nantesmetropole.fr/

– Affichage au siège de Nantes Métropole, des Mairies annexes, et au service Gestion et Action Commerciales de l'Espace Public (Manufacture des Tabacs,11 boulevard de Stalingrad).

***La charte qualité, le tableau des souhaits et la fiche de candidature sont à disposition sur le site internet https://moncommerce.nantesmetropole.fr/**